



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Allocution prononcée par Timothy Lane
Sous-gouverneur
Institut de valorisation des données
10 février 2021
Montréal (Québec)

Les paiements dans l'après-pandémie : place à l'innovation

Introduction

Bonjour, et merci de m'avoir invité parmi vous aujourd'hui.

Comme moi, vous devez être nombreux à vous ennuyer des conférences en personne. Mais on a tout de même la chance de pouvoir se réunir grâce à la technologie.

Bien sûr, le passage à une plateforme numérique n'est qu'une des nombreuses conséquences de la pandémie. La COVID-19 a emporté beaucoup trop de vies – dont plus de 20 000 au Canada. Ses effets ont durement frappé les ménages et les entreprises partout au pays. Pratiquement du jour au lendemain, l'économie canadienne est entrée dans sa pire crise depuis la Grande Dépression.

Il va sans dire que la numérisation dans nos vies personnelle et professionnelle s'est accélérée, ce qui est un autre effet majeur de la pandémie.

Aujourd'hui, je vais surtout parler des effets de cette évolution sur le monde des paiements. En particulier, sur la façon dont les consommateurs et les entreprises paient pour des biens, des services et des actifs financiers. Pour commencer, je vais parler un peu des conséquences économiques de la pandémie. Ensuite, je vais expliquer les implications de trois grands enjeux du monde des paiements.

Le premier enjeu concerne la monnaie numérique de banque centrale, ou le concept de « dollar numérique », si vous voulez. La Banque du Canada cherche à déterminer depuis plusieurs années les conditions qui pourraient amener notre pays à émettre une telle monnaie. La pandémie pourrait nous faire prendre une décision plus vite que prévu.

Ensuite, je vais parler d'un grand projet de modernisation des systèmes de paiement en cours au pays, et dont les consommateurs et les entreprises verront les retombées au fil des deux prochaines années. Ce projet revêt d'autant plus d'importance que la pandémie a montré à quel point il est nécessaire d'élargir la portée des paiements en temps réel.

Je tiens à remercier Scott Hendry, Darcey McVanel, Christopher Reid et Francisco Rivadeneira de l'aide qu'ils m'ont apportée dans la préparation de ce discours.

Ne pas publier avant le 10 février 2021
à 11 h 30, heure de l'Est

Enfin, je vais discuter des paiements transfrontaliers, qui sont souvent lents, chers et vulnérables à la fraude. La Banque a collaboré avec des partenaires d'ailleurs dans le monde en vue d'éliminer, à terme, les irritants liés aux paiements transfrontaliers. Pour atteindre cet objectif, elle est absolument déterminée à travailler avec les secteurs public et privé pour faire les changements qui s'imposent au pays.

Pandémie et économie numérique

Même si la numérisation de l'économie était déjà bien entamée avant la pandémie, celle-ci a provoqué des changements rapides et profonds.

En tant que société, il a fallu mettre rapidement en place des environnements de travail virtuels qui, jusqu'alors, relevaient plutôt de réflexions abstraites. Actuellement, près du tiers des Canadiens travaillent principalement de chez eux¹. Et je fais partie de ce groupe – depuis mars dernier, je suis allé au bureau seulement huit fois. De plus, beaucoup d'élèves et d'étudiants suivent encore leurs cours à distance.

La COVID-19 a aussi changé nos façons de magasiner. Une enquête réalisée au pays auprès de commerces de détail a révélé que les ventes en ligne ont presque doublé par rapport à leurs niveaux d'avant la pandémie².

Les entreprises s'adaptent à la situation en adoptant de nouvelles technologies. Dans notre dernière enquête sur les perspectives des entreprises, près des deux tiers des répondants ont déclaré investir dans la numérisation³, généralement pour étendre leurs activités et améliorer leur volet soutien à la clientèle en ligne.

Parmi ces changements, notons que les paiements prennent une place de plus en plus importante. Par exemple, une enquête de novembre 2020 a montré que deux tiers des petites entreprises acceptent les paiements en ligne – et la moitié d'entre elles ont commencé récemment⁴.

Même en magasin, les Canadiens semblent employer davantage les paiements sans contact. Selon *Interac*, le volume des transactions réglées par Flash *Interac* a augmenté de 64 % entre avril et juillet 2020⁵. Des enquêtes menées auprès des consommateurs montrent aussi que l'utilisation des paiements sans contact a augmenté⁶.

La Banque surveille ces tendances de près. On s'intéresse surtout à la façon dont la pandémie a changé les habitudes d'achat de biens et services. Bien sûr, il faut saisir toutes les occasions d'offrir aux Canadiens des modes de paiement toujours meilleurs, moins coûteux et plus rapides.

¹ Statistique Canada (2020a), [Enquête sur la population active](#), *Le Quotidien*, décembre.

² Statistique Canada (2020b), [Enquête mensuelle sur le commerce de détail](#), octobre.

³ Banque du Canada (2021), [Enquête sur les perspectives des entreprises – Hiver 2020-2021](#).

⁴ PayPal Canada (2020), [Business of Change: PayPal Canada Small Business Study](#), novembre.

⁵ *Interac* (2020), [Interac Debit data: Signs of COVID-19 recovery](#), communiqué.

⁶ H. Chen, W. Engert, K. P. Huynh, G. Nicholls, M. Nicholson et J. Zhu (2020), [Argent comptant et COVID-19 : l'effet de la pandémie sur la demande et l'utilisation des espèces](#), document d'analyse du personnel n° 2020-6, Banque du Canada.

Entre argent comptant et argent numérique

Commençons par les billets de banque.

La technologie et les innovations qu'on a tous adoptées ont changé bien des choses, mais pas vraiment l'argent comptant. C'est vrai que la Banque a trouvé des façons créatives et novatrices de moderniser ses billets. Mentionnons les éléments de sécurité ultramodernes pour éviter la contrefaçon, et l'utilisation du polymère au lieu du papier. On a aussi fait des efforts pour que les images et les portraits utilisés sur les billets représentent l'évolution de notre pays et son caractère unique.

Mais les billets en soi n'ont pas changé : ce sont toujours des objets concrets.

Cela dit, depuis une dizaine d'années, la Banque se questionne sur l'avenir des billets : le Canada et les Canadiens auraient-ils avantage à avoir de l'argent sous forme numérique?

J'ai expliqué le point de vue préliminaire de la Banque l'an passé, dans un discours prononcé à Montréal. À ce moment-là, on ne voyait pas le besoin d'émettre une monnaie numérique de banque centrale. Mais on avait pensé à des scénarios dans lesquels une telle monnaie serait avantageuse pour le pays. J'avais conclu en disant qu'on y travaillerait dans le cadre d'un plan de prévoyance, compte tenu de l'évolution rapide de notre monde et du temps qu'il faut pour concevoir un produit viable⁷.

Un an plus tard, on est toujours du même avis : une monnaie numérique ne s'impose pas obligatoirement.

Cela dit, le monde a changé encore plus vite que ce qu'on avait prévu. En fait, seulement deux semaines après mon discours, le pays est entré dans son premier confinement, qui a donné un coup de fouet à l'économie numérique. Par conséquent, on a aussi accéléré les travaux en prévision du lancement éventuel d'une monnaie numérique garantie par la Banque.

Le Canada n'est pas seul dans cette situation. En effet, on peut donner l'exemple de la Chine, qui a lancé un vaste projet pilote auquel de nombreuses personnes prennent part, dans plusieurs villes. De plus, un sondage réalisé dernièrement auprès de banques centrales a révélé que près de 60 % d'entre elles estiment qu'il leur serait possible d'émettre leur propre monnaie numérique d'ici six ans. Il y a un an seulement, moins de 40 % d'entre elles envisageaient cette possibilité⁸.

Parmi tous les scénarios éventuels, on cherche à déterminer si la forte baisse de l'acceptation de l'argent comptant va atteindre un point de basculement au Canada. Une chose est certaine : à mesure que les sociétés et les économies se

⁷ T. Lane (2020), [L'argent et les paiements à l'ère numérique](#), discours prononcé à l'occasion du Rendez-vous FinTech 2020 de CFA Montréal, Montréal (Québec), 25 février.

⁸ C. Boar, H. Holden et A. Wadsworth (2020), [Impending Arrival—A Sequel to the Survey on Central Bank Digital Currency](#), Banque des Règlements Internationaux, coll. « BIS Papers », n° 107, janvier.

modernisent, l'argent comptant perd du terrain en faveur des modes de paiement numériques. C'est le cas partout dans le monde, y compris ici, au Canada⁹.

Depuis que la COVID-19 frappe, les gens hésitent davantage à employer de l'argent comptant. Même si les Canadiens ont plus de billets que jamais à leur disposition, à l'heure actuelle, l'argent ne circule pas nécessairement autant qu'avant. Dans les dernières enquêtes de la Banque, les consommateurs ont souligné que les commerces avaient une certaine préférence pour les paiements sans contact et, dans quelques cas, qu'ils refusaient les paiements au comptant, craignant la contamination¹⁰. Bien entendu, il est encore trop tôt pour savoir si ces tendances vont se poursuivre après la pandémie, mais la Banque suit la situation de près.

Dans mon discours de l'an dernier, j'ai aussi parlé de l'utilisation grandissante des monnaies numériques privées, comme les cryptomonnaies et les soi-disant cryptomonnaies stables. Bien que ces produits existent depuis plusieurs années, certains pourraient profiter de l'accélération de la numérisation qui s'opère depuis le début de la pandémie.

Même si l'économie se numérise de plus en plus, les cryptomonnaies comme le bitcoin ont peu de chances de devenir l'argent du futur. Ce sont des modes de paiement vraiment imparfaits – sauf pour les activités illégales comme le blanchiment d'argent, quand la priorité est de rester anonyme. Leurs méthodes de vérification coûtent cher, et leur pouvoir d'achat est très instable. La récente flambée de leurs prix ressemble plus à un mouvement spéculatif qu'à une tendance : il suffit d'un Tweet populaire pour que les prix explosent.

De leur côté, les cryptomonnaies stables sont pour la plupart garanties – entièrement ou en partie – par des actifs sûrs. Leur pouvoir d'achat est donc plus stable. Elles ont le potentiel d'être adoptées à grande échelle pour les transactions courantes, mais aucune n'est proche de ce stade.

Il reste beaucoup de points à régler avant que les cryptomonnaies stables soient suffisamment sûres pour le grand public. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied un groupe de travail international – que je préside – pour examiner ces enjeux dans le contexte mondial. Et chez nous, il y a encore du travail à faire pour que notre cadre réglementaire s'applique à ces nouvelles monnaies.

Deux questions fondamentales demeurent. La première : les monnaies numériques ont-elles des avantages? Et la deuxième : le cas échéant, qui devrait les émettre?

Pour la première question, on ne sait pas encore si beaucoup de Canadiens vont *vraiment vouloir* utiliser une cryptomonnaie stable ou toute autre monnaie numérique, puisqu'ils ont déjà accès à d'autres modes de paiement : argent comptant, cartes de débit, cartes de crédit et virements électroniques. L'ajout

⁹ K. Huynh (2019), « [Comment payez-vous vos achats?](#) », *L'Économie claire et simple*, Banque du Canada, octobre.

¹⁰ H. Chen, W. Engert, K. P. Huynh, G. Nicholls, M. Nicholson et J. Zhu (2020), [Argent comptant et COVID-19 : l'effet de la pandémie sur la demande et l'utilisation des espèces](#), document d'analyse du personnel n° 2020-6, Banque du Canada.

d'une monnaie numérique à l'offre actuelle de modes de paiement électroniques répondrait-il à une véritable demande? Cela favoriserait-il l'évolution d'une économie numérique concurrentielle et dynamique? Évidemment, il reste beaucoup à faire pour voir ce que les utilisateurs en tireraient par rapport aux autres modes de paiement. Et naturellement, il faut étudier les risques potentiels.

Pour la deuxième question, si le public *veut vraiment* d'une monnaie numérique semblable à l'argent comptant, il y a de bonnes raisons d'en confier l'émission à la banque centrale, une institution publique de confiance.

La monnaie est au cœur du mandat de la Banque. C'est un bien public dont l'intégrité profite à tous les Canadiens. Seule la banque centrale peut en garantir l'entière sécurité et l'accès universel, tout en gardant l'intérêt public – et non les profits – en tête de ses priorités.

Laissez-moi vous donner un exemple.

Dans l'économie numérique, on dit que les données sont le nouveau pétrole. Beaucoup d'entreprises technologiques utilisent les données de leurs clients pour adapter et élargir leur gamme de produits et services. Elles peuvent alors attirer plus de gens sur leur plateforme et collecter plus de données. Et ainsi de suite.

Si le principal mode de paiement de l'économie reposait sur ce modèle d'affaires, son émetteur aurait le contrôle d'une énorme quantité de données. Imaginez alors son pouvoir de marché¹¹. Une entreprise technologique pourrait donc avoir les clés de toute l'économie... ce qui serait inquiétant pour la protection de la vie privée, la concurrence et l'inclusion.

Comparons ce modèle avec celui d'une monnaie numérique de banque centrale. Les banques centrales n'ont pas de motivation commerciale à collecter des données. Elles sont donc les mieux placées pour intégrer à leur monnaie des mécanismes de protection de la vie privée, tout en empêchant les utilisations criminelles. Les Canadiens tiennent clairement à protéger leurs renseignements personnels, et il est dans l'intérêt public que notre monnaie offre un certain degré de confidentialité¹².

L'accès universel doit aussi être un élément clé d'une monnaie numérique de banque centrale. Il faut donc veiller à ce que les communautés éloignées ou marginalisées – y compris les personnes sous-bancarisées et non bancarisées – ne soient pas exclues de cette nouvelle façon de payer des biens ou des services.

Depuis le début de notre travail préparatoire, nous étudions et testons différentes technologies. En outre, nous avons récemment fait appel à trois équipes universitaires pour élaborer indépendamment des propositions sur la forme que

¹¹ J. Chiu et T. Koepl (2020), « [Payments and the DNA of Big Tech](#) », présentation au colloque économique annuel de la Banque du Canada intitulé *L'avenir de la monnaie et des paiements : conséquences pour les banques centrales*, 5 novembre.

¹² R. J. Garratt et M. R. C. van Oordt (2019), [La confidentialité, un bien public : arguments en faveur d'une monnaie électronique](#), document de travail du personnel n° 2019-24, Banque du Canada.

pourrait prendre un écosystème de monnaies numériques. Leurs rapports paraîtront demain. Cette recherche d'idées sans aucune contrainte permettra d'éclairer la suite de nos travaux.

Nous étudions également avec soin le modèle économique sur lequel pourrait reposer une monnaie numérique de banque centrale au Canada. Quel serait le rôle du secteur privé dans son développement, sa distribution et son transfert? Comment ce produit interagirait-il avec nos principaux systèmes de paiement qui transfèrent des fonds d'une institution financière à l'autre pour régler à la fois des paiements de détail et des paiements de grande envergure?

Moderniser nos systèmes de paiement de base

Bien avant la pandémie, des efforts avaient déjà été entrepris pour moderniser les systèmes de paiement de base du pays. Il s'agit d'un travail important, et avec l'expansion rapide de l'économie numérique – que la pandémie a stimulée –, on peut aujourd'hui en voir plus clairement les bénéfices.

Sous la direction de Paiements Canada, plusieurs acteurs clés de l'écosystème des paiements, comme *Interac*, des banques commerciales et d'autres parties prenantes, œuvrent pour faire entrer pleinement ces systèmes de paiement dans l'ère numérique moderne. La Banque est très impliquée en sa qualité de banque centrale et d'autorité de réglementation et, dans certains cas, à titre de participant.

D'ici à peu près une année, ces améliorations commenceront à être mises en œuvre. C'est important pour les Canadiens, car ils profiteront alors de plus de rapidité, plus de commodité, plus de concurrence, mais aussi d'un plus grand choix pour payer des biens et services.

À l'heure actuelle, les virements les plus rapides et les plus immédiats sont ceux qu'offre le service Virement *Interac*. Mais le nouveau système de paiement en temps réel, qui sera lancé en 2022, permettra d'aller au-delà de ce qui est déjà possible avec ce service.

Une fois cette innovation achevée, on peut imaginer des scénarios où, par exemple, les entreprises peuvent payer leurs employés à temps partiel dès la fin de leur quart de travail; les gens qui achètent leur première propriété font leur mise de fonds en un clic au lieu d'avoir à déposer une traite bancaire au cabinet de leur avocat; et les gouvernements peuvent distribuer des fonds d'urgence en quelques secondes, directement dans les comptes bancaires des citoyens.

La Banque aide aussi à améliorer d'autres systèmes de paiement de base, notamment par le lancement de Lynx, le système interbancaire qui va remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur cet automne. Lynx profite des technologies dernier cri, y compris de meilleures protections contre les cyberattaques et d'autres types de risques. On cherche aussi à améliorer le système qui sert à la compensation des chèques et d'autres paiements de faible valeur. Ces améliorations vont donner aux consommateurs plus d'options de paiements numériques pratiques.

Je vais prendre quelques minutes pour vous décrire deux autres nouveautés importantes qui vont compléter ces changements. La première est liée à la supervision des paiements de détail. En août dernier, la surveillance du système

Virement *Interac* s'est ajoutée au mandat de la Banque. Et le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'élargir le pouvoir de surveillance de la Banque aux fournisseurs de services de paiement. On parle ici d'entreprises qui ne sont pas des banques traditionnelles, mais qui se spécialisent dans le traitement des paiements pour le public. En s'assurant que les risques sont bien gérés, la Banque va soutenir la confiance à l'égard des fournisseurs de services de paiement. Ainsi, elle devrait encourager davantage la concurrence et l'innovation dans les paiements de détail.

La seconde nouveauté concerne le système bancaire ouvert. Celui-ci va permettre aux clients des services bancaires de communiquer, sans obstacle, leurs renseignements financiers de manière sûre et commode lorsqu'ils souhaitent que d'autres fournisseurs de services gèrent leur argent ou d'autres actifs. Le système bancaire ouvert va contribuer à accroître la concurrence, donc les options pour les clients, en permettant aux consommateurs et aux entreprises de comparer plus facilement les produits et les services offerts par diverses institutions financières. Il va aussi permettre aux fournisseurs de services de paiement de proposer à leurs clients une offre novatrice sur les plans de l'analyse et d'autres services liés aux paiements.

Un système bancaire ouvert a déjà été mis en place dans plusieurs pays, et le gouvernement fédéral a lancé des consultations sur la façon d'en faire autant au Canada. L'objectif est d'atteindre un équilibre entre, d'une part, les innovations et, d'autre part, les considérations liées au contrôle des données et à la confidentialité.

On a déjà parcouru un bon bout de chemin, mais il reste encore du travail à faire. Or, ce travail est d'autant plus urgent qu'on se trouve dans un environnement où les lacunes du système actuel pourraient limiter la capacité des consommateurs et des entreprises à saisir les possibilités offertes par l'économie numérique.

Heureusement, les Canadiens peuvent s'attendre à des améliorations significatives sur les plans de la rapidité, de la commodité, de l'efficacité et du choix des paiements numériques dans un avenir rapproché. C'est une part importante de la responsabilité de la Banque de promouvoir des systèmes sûrs, solides et efficaces.

Paiements transfrontaliers

Je vais maintenant passer à la question des paiements transfrontaliers, un secteur qui mérite clairement d'être amélioré rapidement. L'envoi d'argent à l'étranger a toujours été notoirement lent et cher pour les particuliers comme pour les entreprises, à tel point que cela interfère avec la vie des gens et leurs moyens de subsistance.

Les problèmes des paiements transfrontaliers touchent des millions de Canadiens. Cela inclut les nouveaux arrivants qui envoient de l'argent à leur famille dans leur pays d'origine. Cela inclut aussi les personnes qui partagent leur temps entre le Canada l'été et des pays au climat plus tempéré l'hiver – sauf celui-ci, évidemment. Enfin, cela inclut de nombreuses entreprises canadiennes qui doivent composer avec des coûts et des retards inutiles pour payer des fournitures et des services qu'elles importent ou pour recevoir le paiement de produits qu'elles exportent.

Au-delà de nos frontières, les problèmes sont encore plus pressants dans les pays en développement. Là, beaucoup de gens comptent sur les membres de leur famille à l'étranger pour leur envoyer de l'argent, indispensable pour acheter des produits de première nécessité, comme de la nourriture ou des vêtements, et pour s'instruire. La plupart de ces besoins sont devenus plus urgents en raison de l'impact inégal de la pandémie dans le monde. En bref, les problèmes liés à l'envoi d'argent à l'international peuvent empêcher les gens et les pays déjà appauvris de participer pleinement à l'économie mondiale.

En fait, ces problèmes ont été soulevés pour justifier la création et l'utilisation de cryptomonnaies et de cryptomonnaies stables. Mais il est possible d'améliorer les paiements transfrontaliers sans ces méthodes de paiement, qui ne pourraient pas à elles seules régler les problèmes liés à ces paiements.

D'ailleurs, la Banque du Canada s'est jointe à d'autres banques centrales et organismes de réglementation pour créer une feuille de route visant à résoudre certains de ces problèmes. Ce travail se fait dans le cadre d'une initiative soutenue par le G20 et coordonnée par le Conseil de stabilité financière. Le principal objectif est de favoriser des paiements transfrontaliers qui soient à la fois plus rapides et moins coûteux, mais aussi plus accessibles et plus transparents.

Comme je l'ai mentionné au début de mon discours, de nombreux irritants ont été relevés dans le domaine des paiements transfrontaliers. Les lacunes technologiques posent certainement des problèmes, vu les normes de messagerie qui diffèrent d'un pays à l'autre. Les réglementations antiterroristes et antiblanchiment, tout en étant cruciales pour notre sécurité, peuvent également ralentir le transfert d'argent, en raison des multiples vérifications de conformité qui sont effectuées. Et, naturellement, il y a de nombreux fuseaux horaires à prendre en compte. Si, à midi, vous virez de l'argent d'Ottawa au Cambodge, là-bas, le système de paiement local n'est pas ouvert à minuit pour traiter les fonds.

La feuille de route du G20 est étoffée et prévoit des travaux que mèneront différentes organisations. Pour sa part, la Banque collabore avec des partenaires internationaux dont, en particulier, le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché de la Banque des Règlements Internationaux. Mais, fait tout aussi important, elle met également les éléments en place au pays pour soutenir les efforts coordonnés qui seront nécessaires pour cerner et résoudre les problèmes les plus pressants chez nous.

Pour que tous ces efforts soient couronnés de succès, les banques centrales et les autres autorités qui travaillent sur la question aux quatre coins du globe auront besoin de la coopération de partenaires des secteurs public et privé dans leur pays respectif. Ce n'est qu'alors qu'on pourra apporter des améliorations durables aux paiements transfrontaliers et faire en sorte que les particuliers, les entreprises et les nations du monde entier aient les meilleures occasions de participer véritablement à l'économie mondiale.

Conclusion

Les Canadiens peuvent tenir l'écosystème de paiements actuel pour acquis, parce qu'on peut acheter des biens et des services assez facilement. Ça n'a pas toujours été le cas. À une époque, il était pratiquement impossible de faire un gros achat impulsif la fin de semaine, parce que les banques n'étaient pas ouvertes pour qu'on puisse retirer de l'argent.

Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres moyens d'offrir aux Canadiens un plus grand choix pour payer leurs biens et services. Les modes de paiement numériques font partie intégrante d'une véritable économie numérique, et ils peuvent ouvrir des possibilités infinies pour encore plus d'innovations.

Et puisque tout le monde doit composer en ce moment avec les conséquences personnelles, professionnelles et économiques de la pandémie, c'est encore plus important que la Banque continue ce travail.

Nous continuerons à étudier les possibilités de créer une monnaie numérique à l'image des billets de banque auxquels les Canadiens font confiance et sur lesquels ils peuvent compter. Nous n'émettrons une telle monnaie que si cela est approprié et au moment approprié, avec le soutien de la population et du gouvernement fédéral, et en ayant en main les éléments les plus probants pour appuyer notre décision.

Nous pouvons et nous allons rendre nos systèmes de paiement de base plus efficaces et plus performants afin d'aider les consommateurs et les entreprises à échanger des fonds en temps réel.

Et nous poursuivrons nos efforts pour rendre les paiements transfrontaliers moins chers, plus faciles et plus sûrs pour les personnes du monde entier qui souhaitent envoyer et recevoir de l'argent.

Je vous remercie encore de votre attention et me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions.